



Info-parent mois d'avril

École Le Bois-Vivant

MOT de la DIRECTION

C'est le temps des semences, avril est arrivé

Il faut planter les graines du savoir

Semer l'imagination

Diviser les apprentissages

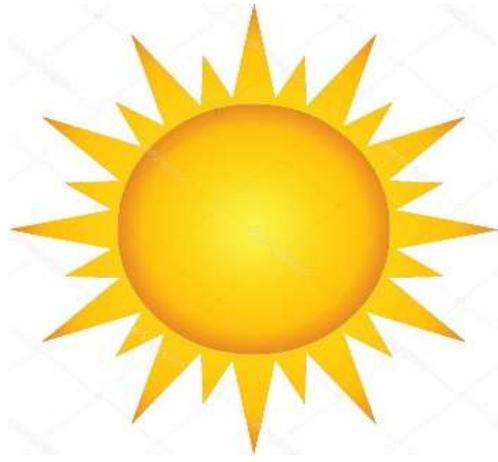
Pour récolter le fruit de nos efforts

Et enfin, pouvoir savourer toutes ces nouvelles connaissances

Steve Arsenault
Directeur

Jonathan Fyfe
Directeur adjoint





Journées de congé

2 et 5 avril : congé pour tous

6 avril : AM arrêt pédagogique flottant pour tous.
Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

PM congé secondaire

18h30 conseil d'établissement. Pour ceux qui veulent y assister, veuillez communiquer avec:

lebois-vivant@csrl.net, pour avoir le lien Zoom.

20 avril : congé PM secondaire

23 avril : congé maternelle 4-5 ans

30 avril : congé pédagogique flottant pour tous.
Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

Assouplissement des mesures sanitaires en zone jaune :

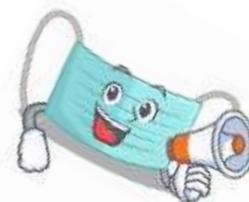
À compter du 29 mars, le port du couvre-visage ou du masque de procédure ne sera plus requis en classe pour les élèves du 3^e cycle du primaire et du secondaire. Le port de couvre-visage demeurera toutefois nécessaire lors des déplacements, dans les espaces communs, ainsi que dans le transport scolaire pour les élèves du 3^e cycle et pour les élèves du secondaire. À noter que nous ne fournirons plus les masques de procédure pour les élèves à partir du 29 mars.

Voici quelques précisions supplémentaires au message concernant l'assouplissement des mesures sanitaires en vigueur le 29 mars :

De la maternelle à 4^e année : Le port du couvre visage ne sera pas requis.

De le 5^e année à secondaire 2 : Le port du couvre visage sera requis seulement dans les déplacements, dans les espaces communs ainsi que dans le transport scolaire. Vous devrez donc fournir le couvre visage à votre enfant.

Merci et bonne journée!



RAPPEL

Il est **IMPORTANT** de diminuer au maximum la présence d'adultes autres que le personnel scolaire dans l'école afin de diminuer le plus possible les risques de contamination au virus et de maintenir notre rigueur pour l'application des règles sanitaires. Ainsi, notre école demeure un endroit sain et sécuritaire pour la réussite de nos élèves. Merci de votre compréhension.

IMPORTANT

Pour la sécurité de tous les élèves, il est important que les parents qui viennent conduire ou chercher leurs enfants en voiture les fassent descendre au débarcadère* le matin, le midi et le soir. Le but est de permettre l'arrivée des autobus, des piétons et des cyclistes en toute sécurité.

Merci de votre compréhension.

* Le débarcadère en forme de demi-lune se situe en haut de la cour de récréation.

PARASCOLAIRE

Les activités parascolaires sont recommencées depuis le 15 mars. Les informations seront transmises aux élèves via leur enseignant.

